



Après lettre AR a l'agence pour vétusté pas de nouvelle

Par **davidlh76600**, le **23/12/2012** à **11:42**

BONJOUR je suis locataire depuis deux ans, j'ai envoyer un recommandé AR, a mon agence pour informer de ceci:

1) une fenêtre pvc ne se ferme pas correctement+ les joints de certaines fenêtre pvc ne fonctionne pu l'air passe au dessus et de la moisissures apparaît sur les plaintes et le papier peints.

2) la paroi de la porte de douche dans la salle bains est a changer(les rails coulissants du bas des portes et noircis, marrons moisis quoi, malgré les joints silicones fait par moi même cela ne réglera pas c'est problème de vétusté,sans compter que la peinture saute a l'extérieur + le réglages de niveaux du coulissants des portes se dérégulé sans arrêt).

en conclusion j'ai expliquer que la prestation de tarifaire de cette appartement devient excessive et que moi même je suis tenu de respecter les engagements du bail,et que eux aussi vis a vis du locataire et donc que ce n'est pas a moi dans un futur départ de payer ceci de ma caution.

n'ayant eu aucun retour de courrier de l'agence,pour résoudre a l'amiable ce problème, je souhaiterais aller plus loin car je pense que l'agence veut faire passer cela le jour de mon départ en manque d'entretien et par conséquent déduire sur ma caution.

je précise qu'il non pas oublier la révision du loyer en décembre 2012.

j'ai penser a mon assurance habitation, si un expert pourrait venir voir sur place et me

conseiller pour faire bouger les choses, ou lancer une procédures directement.

dans l'attente d'une réponse.

cordialement.